

5.0 crédits	30.0 h	1q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2015-2016, 2017-2018, ...

Enseignants:	Maeschalck Marc ; Leclercq Jean ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	/
Thèmes abordés :	La religion appartient à la culture humaine et a donc une portée générale pour l'homme et, singulièrement, pour l'homme réfléchissant sur sa condition. D'où particulièrement, la place de la philosophie de la religion. Cette discipline assure au croyant, loin de toute tentation positiviste (fondamentalisme, fidéisme), les conditions générales de la religion au regard de la pensée. Par ailleurs, elle propose à l'incroyant une approche de la religion en son statut de pensée dans le concert des connaissances humaines. Un cours de Philosophie de la Religion s'inspire de grands précédents (Kant, Schelling, Hegel, etc...; des théologiens quand ils s'expriment comme philosophes : Origène, Augustin, Thomas d'Aquin, etc...). Il veille à prémunir contre toute confusion entre théologie et philosophie religieuse.
Acquis d'apprentissage	Être capable d'articuler le rapport de la philosophie et de la religion, en respectant aussi bien l'originalité de la religion que le droit de la philosophie à réfléchir sur la religion. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Travail de 10 pages à réaliser à partir d'une lecture de commentaire proposé en forme de lecture. Suite à l'envoi de ce travail par mail, l'étudiant recevra en retour une question sur le travail à préparer pour l'examen oral. Exposé de la question lors de l'examen oral (15 min.). Le travail peut être réalisé en français, en anglais, en espagnol ou en allemand, moyennant accord avec le titulaire.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Une des approches dominantes de la religion dans la philosophie politique contemporaine est celle qui interroge sa place et son rôle dans l'espace public. Loin de s'en tenir à la définition d'une religion rationnellement acceptable dans ses contenus de croyance, elle prend pour critère la formation de la raison publique et juge la religion en fonction de sa capacité à accepter les règles du pluralisme sa capacité d'accommodation. Cette approche s'appuie d'abord sur les ressources de l'éthique procédurale (Rawls, Habermas) et de l'éthique pragmatique (Rorty). Mais il faut aussi se demander jusqu'à quel point cette « politique du théologique » ne joue pas également comme un miroir des limites de la cohésion démocratique et de l'idéal de souveraineté de la loi.
Bibliographie :	Jelen T.G. et Wilcox C., Religion and Politics in Comparative Perspective, The One, the Few, the Many, Cambridge UP, Cambridge, 2002. Maeschalck M., Larouche J.-M., Jobin G. (éds), « La religion dans l'espace public », Numéro spécial de Ethique publique, 8/1 (2006). Maeschalck M., « La philosophie de la religion et le tournant pragmatiste des sciences sociales », in Archivio di filosofia, LXXV/1-2 (2007), pp. 397- 412. Maeschalck M., « Paul Ricoeur et les éthiques procédurales », in Revue d'histoire et de philosophie religieuses, 86/1, pp. 67-96. Kanabus B. et Maréchal J. (dir.), Dire la croyance religieuse. Langage, religion et société, Bruxelles, Peter Lang, coll. Anthropologie et philosophie sociale, 2012.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en éthique > Master [120] en philosophie > Master [60] en philosophie > Certificat universitaire en philosophie (approfondissement) > Certificat universitaire en sciences des religions > Master [120] en sciences des religions > Master [120] en anthropologie > Master [120] en théologie

Faculté ou entité en charge:	EFIL
------------------------------	------